



FORMATION CONCERTATION

PRÉSENTATION ENSEIGNEMENTS JUIN 24

Catherine RUTH



LA CONCERTATION : c'est quoi ?

1. Définition :

C'est un processus de dialogue et de coopération entre les différents acteurs concernés par un projet architectural ou urbain (habitants ou autres usagers, élus, maîtres d'oeuvre...)

2. Objectifs :

Partager et intégrer les besoins et attentes de ces différents acteurs pour parvenir à un projet adapté et durable.



LA FORMATION : ça consiste en quoi ?

Un peu de théorie...

- L'intérêt des démarches de concertation, ce qu'elles sont et ce qu'elles ne sont pas ;
- Les différentes échelles de la participation ;
- Les filtres de la communication ;
- Le rôle de la facilitation...



LA FORMATION : ça consiste en quoi ? (suite)

... et beaucoup de mises en situation

- Travail participatif, en petits groupes, pour éprouver les outils de la concertation ;
- Jeux de rôles pour comprendre les enjeux de la communication ;
- Mises en situation, en classe et sur le terrain, pour tester la posture de facilitation.



LA FORMATION : quand, comment ?

S7	S8	S9	
Groupe 1	Groupe 2		
M 72 Cours / TD	OPTION LIBRE <i>Facultatif</i>	M 83 Cours / TD	OPTION LIBRE <i>Facultatif</i>
8 cours / TD les mercredis de 8h à 10h + 1 mise en situation réelle avec le CAUE	<i>Participation à des démarches de concertation animées par le CAUE (préparation, facilitation, compte-rendu)</i>	8 cours / TD de 2h (horaires à déterminer) + 1 mise en situation réelle avec le CAUE	<i>Participation à des démarches de concertation animées par le CAUE (préparation, facilitation, compte-rendu)</i>
2 ECTS	2 ECTS	2 ECTS	2 ECTS